

# PERMANENCES INTERCOMMUNALES EMPLOI-FORMATION

avec ou sans rendez-vous



Les permanences sont ouvertes à tous les habitants des communes du Grésivaudan :

**demandeurs d'emplois, salariés, chefs d'entreprises ...**

POUR  
QUI ?

POUR  
QUOI ?

Pour obtenir un **premier niveau d'information ou de conseil** sur les questions concernant l'emploi, la formation et le recrutement.



Cofinancé par  
l'Union européenne



**Le GRÉSIVAUDAN**  
communauté de communes

# QUAND ET OÙ ?

Chaque semaine, dans 6 communes  
du Grésivaudan, rencontrer un conseiller :



## Goncelin, en mairie

4 Place de la mairie  
38570 Goncelin  
04 76 71 78 75

Les lundis de 14h à 17h

## Saint-Ismier, en mairie

Mont des Tilleuls  
38330 Saint-Ismier  
04 76 52 52 25

Les mardis de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

## Crolles, en mairie

1 Place de la mairie  
38920 Crolles  
04 76 08 04 54

Les jeudis de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

## Le Touvet, à la Maison des associations

52 avenue Montfillon  
38660 Le Touvet  
04 76 92 34 34

Les mardis de 9h à 12h

## Pontcharra, à l'Espace France Services intercommunal

33 rue de la Ganterie  
38530 Pontcharra  
04 76 97 94 10

Les lundis de 9h à 12h

## Villard-Bonnot, en mairie

20 boulevard Jules Ferry  
38190 Villard-Bonnot  
04 76 45 79 45

Les mercredis de 9h à 11h  
Accueil assuré par l'association AGI  
sans rendez-vous

Pour limiter le temps d'attente,

**nous vous conseillons de prendre rendez-vous**

au 04 57 38 05 88 ou [plie@le-gresivaudan.fr](mailto:plie@le-gresivaudan.fr)